



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

La cellule d'appui à l'isolement

Présentation du dispositif



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

La **cellule d'appui à l'isolement** est une plateforme téléphonique mise en place par la préfecture pour recueillir les besoins et accompagner les personnes isolées ou placées en quatorzaine dans le cadre de la gestion de l'épidémie de coronavirus.

Elle est prévue par l'instruction interministérielle du 6 mai 2020 relative à la stratégie de déploiement des tests, de traçabilité des contacts et aux mesures d'isolement et de mise en quatorzaine .



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

A La Réunion, la préfecture a conventionné avec **La Croix Rouge** pour mettre en place la cellule d'appui à l'isolement.

La plateforme téléphonique est installée en préfecture, joignable au **02 62 41 00 00** ou par mël à cai974@reunion.pref.gouv.fr

Elle fonctionne **de 9h30 à 17h30** et est armée par 2 salariés de la Croix rouge (en alternance).

En dehors de ces horaires, l'astreinte est assurée par le standard de la préfecture et le sous-préfet de permanence.



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

Pour quel public ?

- Les personnes contaminées par le coronavirus (441 personnes à La Réunion) ;
- Les personnes contacts d'une personnes contaminées par le coronavirus (3 500 personnes à La Réunion);
- Les personnes placées en quatorzaine à leur arrivée à La Réunion (environ 1 000 personnes selon le remplissage des vols).



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

Pour quoi faire ?

- ☑ Aider les personnes à respecter leur prescription d'isolement, en les accompagnant sur le plan matériel et logistique.
- ☒ La cellule d'appui à l'isolement ne fait pas d'accompagnement médical des personnes, qui peuvent sur ce point contacter la plateforme de l'assurance maladie, l'agence régionale de santé ou leur médecin traitant.
- ☒ La cellule d'aide à l'isolement ne fait pas d'accompagnement psychologique des personnes, qui peuvent contacter le numéro vert PSYCOVID19 mis en place par la cellule d'urgence médico-psychologique de La Réunion.



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COVID-19

Pour quoi faire ?

- Eviter la propagation du coronavirus
ralentir l'épidémie et protéger la population.

Comment ?

Situation 1 :

La personne peut rester chez elle

- ✓ Je l'aide à se faire livrer ses courses et ses médicaments
- ✓ Je lui fais porter des repas si elle est trop faible pour cuisiner
 - ✓ Je l'aide dans ses démarches administratives

Situation 2 :

La personne ne peut pas rester chez elle

- ✓ Je la mets en relation avec l'opérateur qui gère le centre de prise en charge qui convient à sa situation afin qu'elle puisse l'intégrer (centre pour quatorzaine, centre pour cas confirmé, centre pour cas contact) .



PRÉFET DE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

